

Info-parents

ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE-LE MAY

* Édition spéciale



À tous les parents des élèves de l'école secondaire Pamphile-Le May

Bonjour,

Voici des informations concernant les nouveaux règlements. Bonne lecture!

Appareils mobiles

Il est interdit pour les élèves d'avoir un cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels à l'intérieur ainsi que sur le terrain de l'école dès son arrivée à l'école jusqu'à 16 h 15.

Cette règle s'appliquera également lors des sorties scolaires, sauf lors des voyages scolaires.

- Exceptionnellement, si le cellulaire est nécessaire pour une sortie éducative, le responsable pourra le permettre et l'élève sera informé.
- Pour un voyage scolaire, des règles spécifiques seront déterminées par les responsables et les accompagnateurs.

Nous recommandons que l'élève n'apporte aucun appareil mobile de la maison afin de respecter plus facilement cette règle.

Nous vous rappelons que nous fournissons un Chromebook pour l'aspect pédagogique.

L'élève pourra utiliser le téléphone du secrétariat pour rejoindre un parent ou demander à un adulte de l'école pour toute urgence lorsque le secrétariat est fermé.

6380, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Coordonnées

Téléphone : 418 796-0503

Télécopieur : 418 926-3123

Courriel : pamphile-lemay@cssdn.gouv.qc.ca

Site Internet : <https://cssdn.gouv.qc.ca/pamphilelemay/>



Facebook



De plus, pour transmettre un message important à son enfant, le parent peut communiquer avec le secrétariat.

Trajectoire d'intervention

Tout adulte de l'école pourra demander à l'élève de lui remettre le matériel interdit s'il le voit.

Ce matériel sera apporté au secrétariat par l'adulte et l'élève pourra le récupérer à ce même endroit à 16 h 15.

Si l'élève refuse de remettre ce matériel, il s'agira d'un refus de collaborer.

L'élève sera dirigé vers le local de La Relance et pourra réintégrer ses cours lorsqu'il remettra l'appareil à un adulte.

Si du matériel est de nouveau confisqué, le parent devra venir le récupérer pendant les heures d'ouverture de l'école.

Civisme

Le retour du vouvoiement à l'école

Le vouvoiement fait son retour dans notre école. Bien que cette pratique ait peu à peu disparu du quotidien de plusieurs jeunes, les élèves seront désormais invités à réapprendre et à intégrer cette forme de politesse dans leurs interactions avec les adultes du milieu scolaire.

L'équipe-école accompagnera les élèves dans cette démarche, en les aidant à adopter des marques de civisme telles que l'utilisation du vouvoiement ainsi que des termes de respect comme *madame* et *monsieur*.

Conscients que cette transition demandera du temps et de l'adaptation, nous privilégions une approche bienveillante. Aucun élève ne sera sanctionné s'il oublie d'utiliser le vouvoiement. L'objectif est avant tout éducatif : encourager un climat respectueux et valoriser les relations empreintes de courtoisie.

Je vous souhaite une belle journée !



Marie-Ève Ouellet
Directrice

6380, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Coordonnées

Téléphone : 418 796-0503
Télécopieur : 418 926-3123
Courriel : pamphile-lemay@cssdn.gouv.qc.ca
Site Internet : <https://cssdn.gouv.qc.ca/pamphilelemay/>



Facebook

